

COMMUNE DE PAVILLY

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune. Elle est disponible sur le site internet de la ville.

Le compte administratif rapproche les prévisions de crédits inscrites au budget primitif, des réalisations effectives en dépenses et en recettes, et présente les résultats comptables de l'exercice. Il est soumis par le Maire, pour approbation, au conseil municipal, qui l'arrête définitivement par un vote, devant intervenir avant le 30 juin de l'année, qui suit la clôture de l'exercice budgétaire.

Le compte administratif 2017 a été voté le 6 Avril 2018 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat général de la mairie aux heures d'ouvertures des bureaux.

I. L'exécution du budget de fonctionnement

A) Généralités

Le compte administratif 2017 retrace l'exécution des dépenses et recettes de fonctionnement qui ont permis à la commune de Pavilly d'assurer le fonctionnement quotidien des services rendus à la population.

B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2017, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **6 384 392.80 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2017	CRÉDITS RÉALISÉS 2017
Dépenses courantes (Chap 011)	1 663 080 €	1 506 307.63 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	3 837 675 €	3 707 073.23 €
Atténuation de produits (Chap 014)	256 500 €	231 615.00 €
Autres dépenses de gestion courante (Chap 65)	729 760 €	658 700.81 €
Dépenses financières (intérêts des prêts : chap 66)	53 000 €	50 903.45 €

Dépenses exceptionnelles (Chap 67)	4 900 €	4 593.02 €
Autres dépenses (Chap 68)	1 000 €	0.00 €
Dépenses imprévues	44 661 €	0.00 €
Total dépenses réelles	6 590 576 €	6 159 193.14 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	183 390 €	225 199.66 €
Virement à la section d'investissement	834 836.55 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	7 608 802.55 €	6 384 392.80 €

Les dépenses de personnel représentent **60.18%** du total des dépenses réelles de fonctionnement

Les charges courantes de fonctionnement quant à elles représentent **24.45%** du total de ces dépenses réelles.

Les dépenses financières (paiement des intérêts de la dette communale) représentent **0.82%** de ces mêmes dépenses réelles.

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

Pour notre commune, les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, centres de loisirs, piscine...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, à diverses subventions.

En 2017, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **6 967 901.70 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PREVUS 2017	CRÉDITS RÉALISÉS 2017
Recettes des services (Chap 70)	405 700 €	708 864.94 €
Atténuation de charges (Chap 013)	21 000 €	16 789.03 €
Impôts et taxes (Chap 73)	2 893 920 €	2 834 257.79 €
Dotations et participations (Chap 74)	2 940 666 €	3 040 610.55 €
Autres recettes de gestion courante (Chap 75)	205 000 €	198 684.79 €
Recettes financières (Chap 76)	400 €	366.02 €

Recettes exceptionnelles (Chap 77)	6 001.43 €	62 672.66 €
Total recette réelles	6 472 687.43 €	6 862 245.78 €
Produits (écritures d'ordre entre sections : Chap 042)	165 900 €	105 655.92 €
Autres opérations d'ordre		
Excédent brut reporté	519 248.57 €	
TOTAL GENERAL	7 157 836 €	6 967 901.70 €

Les trois principaux types de recettes pour notre commune sont les suivants :

- Les impôts locaux ou fiscalité directe locale

Le résultat de l'exercice budgétaire 2017, en matière de fiscalité directe locale est retracé dans le tableau ci-dessous :

TAXES	BASES PRÉVISIONNELLES	TAUX	PRODUIT ATTENDU	BASES RÉELLES	TAUX	PRODUIT RÉEL
	2017			2017		
TH	5 323 000.00 €	18.90%	1 006 047 €	5 392 426 €	18.90%	1 019 168 €
TFPB	4 772 000.00 €	22.26%	1 062 247 €	4 764 702 €	22.26%	1 060 704 €
TFPNB	78 500.00 €	55.66%	43 693 €	78 344 €	55.66%	43 606 €
CFE	773 400.00 €	14.07%	108 817 €	773 494 €	14.07%	108 182 €
	TOTAL PRÉVU		2 220 804 €	TOTAL RÉEL		2 231 660 €

- Les principales dotations versées par l'Etat à la commune, dans le cadre de la décentralisation, sont les suivantes :

DOTATIONS DE L'ETAT	DOTATIONS 2017 PRÉVUES	DOTATIONS 2017 RECUES
Dotation Globale de Fonctionnement	1 419 960 €	1 449 430 €
Dotation de Solidarité Rurale	545 800 €	545 796 €
Dotation de Solidarité Urbaine	349 650 €	320 169 €
Dotation Nationale de Péréquation	236 500 €	329 847 €
TOTAL DES DOTATIONS DE L'ETAT	2 551 910 €	2 645 242 €

Depuis 4 années, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat à la commune a beaucoup baissé, comme l'indiquent les chiffres ci-dessous:

Dotation Globale de Fonctionnement 2014 : 1 707 114 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2015 : 1 596 317 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2016 : 1 476 596 €
Dotation Globale de Fonctionnement 2017 : 1 449 430 €

En 2017, cette dotation baisse de 27 166 €, soit une diminution de **-1.84 %** par rapport à 2016.

- Les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population

PRODUITS DES SERVICES COMMUNAUX	PRODUITS 2017 PRÉVUS	PRODUITS 2017 ENCAISSÉS
Concessions de cimetière	10 000 €	10 103.12 €
Redevances à caractère culturel (droits d'entrée spectacles Halle aux Grains)	16 000 €	17 728.60 €
Redevances à caractère sportif (droits d'entrée du squash)	7 500 €	4 432.00 €
Redevances à caractère de loisirs (accueils de loisirs, de jeunes, multi-accueil)	114 000 €	128 655.84 €
Redevances à caractère scolaire (tarifs cantine, et accueil périscolaire)	194 000 €	218 183.83 €
TOTAL DES PRODUITS	341 500 €	379 103.39 €

D) Résultat de la section de fonctionnement 2017

Résultat de la section de fonctionnement 2017 (excédent)	583 508.90 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2016	694 902.55 €
Résultat de la section de fonctionnement 2017	<u>1 278 411.45 €</u>

II. L'exécution du budget d'investissement

A) Généralités

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la ville à moyen ou long terme.

B) Les dépenses d'investissement réalisées

Les principales dépenses d'investissement réalisées en 2017 se sont élevées à **2 260 857.57 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PREVUS 2017	CRÉDITS RÉALISÉS 2017
Frais d'études, de documents d'urbanisme, acquisition de logiciels, d'antivirus (Chap 20)	19 910 €	19 232.76 €
Acquisitions d'immeubles (Art 2111 à 2115)	325 700 €	269 767.29 €
Agencements et aménagements de terrains (Art 2116 à 2128)	815 000 €	604 321.57 €
Travaux de bâtiments (Art 21311 à 2138)	208 550 €	114 455.29 €

Travaux sur les réseaux (voirie, électrification, câbles, autres réseaux : art 2151 à 21538)	7 900 €	62 491.34 €
Acquisition de matériels techniques, roulants, de matériels informatiques, de mobiliers, installations techniques (Art 21568 à 2188)	291 450 €	254 573.26 €
Avances versées (Chap 23)	20 000 €	19 158.02 €
Total Dépenses d'équipement	1 688 510.00 €	1 343 999.53 €
Remboursement d'emprunts	178 000 €	177 690.51 €
Autre dépense (Chap 27)	800.00 €	0.00 €
Dépenses imprévues	53 270.10 €	0.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections : Chap 040)	106 400 €	105 655.92 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	338 000 €	5 100.00 €
Total des dépenses d'investissement de l'exercice	2 364 980.10 €	1 632 445.96 €
Solde d'investissement reporté N-1	304 293.11 €	304 293.11 €
Dépenses reportées (restes à réaliser)	82 207.19 €	324 118.50 €
TOTAL GENERAL	2 751 480.40 €	2 260 857.57 €

A la clôture de l'exercice budgétaire 2017, le montant des dépenses restant à réaliser 2017 à reprendre au budget primitif 2018, est de **324 118.50 €**.

Les principaux investissements réalisés en 2017, ont été les suivants :

- * phase finale de la transformation du POS en PLU (projet PLU) par VEA: 5 370.00 €
- * Achat maison 18 rue A Lasne – Etude Houdard : 120 000.00 €
- * Achat maison 36 A rue M Duval – Etude Maillard : 125 300.00 €
- * Honoraires notaire achat maison 36 rue A M Duval – Etude Maillard : 2 562.91 €
- * Achat terrain 28 A Rue A Lasne – Etude Houdard : 1 500.00 €
- * Lot 1 « Gazon synthétique – Terrain de football stade Lécuyer » Sparfel : 518 370.06 €
- * Lot 2 « Eclairage – Terrain de football stade Lécuyer » - Désormeaux : 82 773.89 €
- * Modification du chauffage de la Mairie – Air C2 : 19 039.20 €
- * Réparation partielle toiture terrasse école Curie – Gautier : 16 105.39 €
- * Fourniture et pose columbarium 8 cases – PFG : 5 298.00 €
- * Remplacement de la couverture du presbytère – Gautier : 27 466.12 €
- * Etanchéité toiture terrasse Cogétéma – Cime : 9 038.54 €
- * Etanchéité toiture terrasse logement La Viardière – Cime : 8 234.28 €
- * Diagnostic amiante logements ancien collège – Qualiom Eco : 2 420.40 €
- * Travaux d'aménagement de sécurité de la RD 143 – Fizet : 29 748.72 €
- * Remplacement bouche incendie rue A Lasne – Véolia : 2 292.79 €
- * Réalisation d'un muret de soutènement sur RD 143 E – ACTP : 14 916.00 €
- * Remplacement abri bus accidenté RD 22 – Comat : 4 572.66 €
- * Potelets pour aménagement sécurité RD 22-VC3 – Norditec : 2 142.00 €
- * Remplacement de 2 colonnes de collecte de verre – Plastic Omnium : 3 132.00 €
- * Alarme anti-intrusion école F Yard – Securcom : 7 680.00 €
- * Alarme anti-intrusion école J Maillard - Securcom : 9 804.00 €
- * Désenfumage de la salle de la Dame Blanche - ASDF : 12 541.20 €
- * Intervention sur benne de la BOM BG-141-VX – Faune Environnement : 26 663.40 €
- * Acquisition Citroën Jumper pour ST - Citroën : 16 456.00 €

- * Fourniture et pose de 34 consoles murales et luminaires aux Sources – Hoube : 18 748.01 €
- * Renouvellement conteneurs OM – Plastic Omnium : 16 952.28 €
- * Fourniture et pose de 18 candélabres à la Rouge Grange – GHM : 14 959.51 €
- * Remplacement candélabres accidentés ou vétustes – Bouygues : 4 247.04 €
- * Renouvellement standard téléphonique accueil Mairie – EET : 20 248.80 €
- * Equipement numérique des écoles école A Marie : 50 381.75 €
- * Banque d'accueil rez-de-chaussée Mairie – Usine Bureau: 2 814.96 €
- * Acquisition armoires de stockage de produits dangereux dans les écoles – Négostock: 2 066.74 €
- * Renouvellement de 14 tables à la cantine F Yard – Ugap : 2 206.51 €

C) Les recettes d'investissement réalisées

Les principales recettes d'investissement réalisées en 2017 se sont élevées à **1 452 089.79 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2017	CRÉDITS RÉALISÉS 2017
Subventions (Chap 13)	374 700 €	42 100.60 €
Emprunt prévisionnel (Chap 16)	427 253 €	425 000.00 €
Total des recettes d'équipement	801 953.00 €	467 100.60 €
FCTVA (Chap 10)	105 000 €	98 825.64 €
Taxe aménagement (Chap 10)	50 000 €	48 384.12 €
Affectation excédent de fonctionnement 2016 (Art 1068)	333 673.36 €	333 673.36 €
Autres recettes (Art 165 et Chap 27)	1 800.55 €	224.82 €
Cessions d'immobilisations (Chap 024)	50 000 €	000 €
Virement de la section de fonctionnement (autofinancement)	834 836.55 €	0.00 €
Produits (écritures d'ordre entre section : Chap 040)	183 390 €	225 199.66 €
Opérations patrimoniales (Chap 041)	338 000 €	5 100.00 €
Total des recettes D'investissement de l'exercice	2 698 653.46 €	1 178 508.20 €
Recettes reportés (Restes à réaliser)	52 826.94 €	273 581.59 €
TOTAL GENERAL	2 751 480.40 €	1 452 089.79 €

A la clôture de l'exercice budgétaire 2017, le montant des recettes restant à réaliser 2017 à reprendre au budget primitif 2017, est de **273 581.59 €**.

Les principales recettes d'investissement encaissées en 2017, ont été les suivantes :

- Le prêt de 425 000 € pour la réalisation du terrain synthétique de football au stade Lécuyer
- Les subventions d'investissement pour un montant de 42 100.60 € (20 000 € pour les menuiseries de l'école A Marie / 22 100 € aménagements voiries du centre ville)
- le remboursement du FCTVA à hauteur de 98 825.64 €
- la taxe d'aménagement pour un montant de 48 384.12 €

D) **Résultat de la section d'investissement 2017**

Résultat de la section d'investissement 2017 (déficit)	453 937.76 €
Reprise du déficit de l'exercice 2016	304 293.11 €
Résultat des restes à réaliser 2017 (déficit)	50 536.91 €
Résultat de la section d'investissement 2017 (besoin de financement)	<u>-808 767.78 €</u>

III. Le résultat de l'exercice budgétaire 2017

Le résultat de l'exercice budgétaire 2017 fait apparaître un excédent disponible de **469 643.67 €**, ainsi obtenu :

Résultat de la section de fonctionnement 2017 (excédent)	1 278 411.45 €
Résultat de la section d'investissement 2017 (besoin de financement)	-808 767.78 €
Excédent disponible après couverture du besoin de financement de la section d'investissement	<u>469 643.67 €</u>

IV. Les principaux ratios

Indicateurs ou ratios financiers	Valeurs CA 2017 pour la commune	Moyennes nationales 2016 de la strate communale *
Dépenses réelles de fonctionnement / population	958.92 € / Hab	1 250 € / Hab
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 068.38 € / Hab	1 419 € / Hab
Produit des impositions directes / population	353.66 € / Hab	717 € / Hab
DGF / population	225.66 € / Hab	229 € / Hab
Dépenses d'équipement brut / population	259.71 € / Hab	373 € / Hab
Encours dette / population	284.88 € / Hab	1 089 € / Hab
Capacité d'autofinancement brute (CAF) / population	134.98 € / Hab	213 € / Hab
Capacité d'autofinancement nette (CAN) / population	107.31 € / Hab	95 € / Hab
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	60.18 %	46.32%

Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	24.30 %	26.28 %
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	26.66%	76.75%

* données issues du ministère de l'économie et des finances (site internet « collectivites-locales.gouv.fr; onglet « comptes individuels des collectivités »)

V. Etat de la dette communale

L'état de la dette communale n'est soumis à aucun risque financier, dans la mesure où les intérêts des prêts consentis, sont déterminés soit par des taux fixes, soit en référence à des index standards simples (EONIA – EURIBOR) et non sur des index complexes fondés sur l'inflation, les taux de change, ou sur la différence entre un taux long et un taux court.

A ce titre, fin 2017, la typologie des 9 emprunts communaux représentant un encours de **1 569 677.31 €**, est la suivante :

⇒ 8 emprunts sont à taux fixe pour un encours total de 1 565 196.46 €,

Date du prêt	Date de fin	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
2004	2019	Caisse d'épargne	230 000 €	Taux fixe : 3.87%	37 440.26 €
2004	2019	Caisse d'épargne	230 000 €	Taux fixe : 3.87%	37 224.03 €
2007	2022	Caisse Française de financement	1 000 000 €	Taux fixe : 4.38%	389 915.53 €
2010	2018	Crédit agricole	130 000 €	Taux fixe : 2.85%	16 250.00 €
2010	2030	Crédit agricole	335 000 €	Taux fixe : 3.49%	217 750.00 €
2012	2033	Caisse d'épargne	250 000 €	Taux fixe : 4.57%	193 750.00 €
2013	2028	Crédit agricole	338 000 €	Taux fixe : 3.44%	247 866.64 €
2017	2033	La Banque Postale	425 000 €	Taux fixe : 1.13%	425 000.00 €

⇒ 1 prêt est à taux révisable simple sur le livret A, pour un encours total de 4 480.85 €.

Date du prêt	Date de fin	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12
1991	2023	Caisse des Dépôts et Consignation	14 635.11 €	Taux révisable sur Livret A	4 480.85 €

L'année 2017 a vu l'extinction du prêt suivant :

Date du prêt	Date de fin	Prêteur	Capital d'origine	Taux d'intérêt	Capital au 31/12	Observations
2005	2017	CAF	33 284 €	Sans intérêt	3 328.40 €	Arrivée à échéance

VI. Le budget annexe du transport de personnes (M43)_

A) Généralités

Ce budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement du service public local de transport de personnes, à savoir, les transports suivants :

- la desserte du collège « Les Hauts du Saffimbec », du périscolaire et des activités estivales du centre de loisirs des 2 rivières, sous la forme d'une prestation de service confiée à VTNI par la commune, dans le cadre d'un marché public,
- la desserte des écoles Jean Maillard et André Marie, sous la forme d'une exploitation en régie de la desserte, effectuée pour les pavillais résidant dans les hameaux ;
- La desserte des écoles Jean Maillard et André Marie, sous la forme d'une prestation de service assurée par le Département, qui est ensuite facturée à la commune ;

B) Les dépenses de fonctionnement réalisées

En 2017, les principales dépenses de fonctionnement réalisées se sont élevées à **148 570.44 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

DÉPENSES	CRÉDITS PRÉVUS 2017	CRÉDITS RÉALISÉS 2017
Dépenses courantes (Chap 011)	216 950 €	134 105.68 €
Dépenses de personnel (Chap 012)	14 500 €	14 464.76 €
Total dépenses réelles	231 450 €	148 570.44 €
Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	231 450.00 €	148 570.44 €

C) Les recettes de fonctionnement réalisées

En 2017, les principales recettes de fonctionnement réalisées se sont élevées à **163 536.00 €** et sont retracées dans le tableau ci-dessous :

RECETTES	CRÉDITS PRÉVUS 2017	CRÉDITS RÉALISÉS 2017
Prestations (Chap 70)	22 000.29 €	21 336.00 €
Subvention d'exploitation (Chap 74)	142 143.00 €	142 200.00 €
Total recettes réelles	164 143.29 €	163 536.00 €
Résultat reporté N-1	67 306.71 €	0.00 €
TOTAL GENERAL	231 450.00 €	163 536.00 €

La principale recette est assurée par la subvention versée par le budget communal, pour un montant de 142 200.00 €.

D) Le résultat de l'exercice budgétaire 2017

Le résultat de l'exercice budgétaire 2017 fait apparaître un excédent disponible de **82 272.27 €**, ainsi obtenu :

Résultat de la section d'exploitation 2017 (excédent)	14 965.56 €
Reprise de l'excédent de l'exercice 2016	67 306.71 €
Résultat de la section d'exploitation 2017	<u>82 272.27 €</u>

Nota : Pour les collectivités locales et leurs établissements (communes, départements, régions, EPCI, syndicats mixtes, établissements de coopération interdépartementale), les articles L 2121-26, L 3121-17, L 4132-16, L.5211-46, L 5421-5, L 5621-9 et L 5721-6 du code général des collectivités territoriales (CGCT) prévoient le droit pour toute personne physique ou morale de demander communication des procès-verbaux, budgets, comptes et arrêtés.

Fait à Pavilly, le 6 avril 2018.

Le Maire,

François TIERCE